



Procès-verbal du Conseil municipal

Du 02 avril 2026 à 20 h 30

Mairie de Pompignan

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil, le 02 avril 2026, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Fougairolle.

Présents : Matthieu BAISSADE, Frédéric BANCEL, Ema CHAZEL, Sébastien CRES, Michel FOUGAIROLLE, Nadège LEBLOND, Amandine LEROND-PLUQUET, Angèlique MORALES, Mireille SEGURA, Serge SEMENOFF, Virgile TAVER, Daniel TEISSONNIERE.

Absents excusés avec pouvoir :

Fabienne CHARLES à Michel FOUGAIROLLE

Irène GRELLOIS à Matthieu BAISSADE

Gilles MEJEAN à Ema CHAZEL

Absents : 0

Secrétaire de séance : Madame Nadège Leblond.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Début du Conseil à 20 h 30

Date de convocation : 26 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Ordre du Jour :

- 1. Désignation du secrétaire de séance**
- 2. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2026.**
- 3. Délégation de signature pour autorisation d'urbanisme Monsieur le Maire.**
- 4. Abrogation du règlement intérieur.**
- 5. Création des commissions communales.**
- 6. Désignation des représentants du TE30.**
- 7. Désignation des représentants du CNAS.**
- 8. Désignation du référent déontologue.**



9. Désignation du correspondant défense.
10. Désignation du représentant Natura 2000.
11. Désignation des membres du CCID.
12. Désignation des représentants de la commission de contrôle Listes électorales.
13. Désignation des représentants du Syndicat Mixte DFCI Salavès Sommiérois.
14. Désignation des représentants des communes forestières.
15. Subvention AS Collège la Galaberte
16. Subvention voyages scolaires.
17. Motion de soutien TE 30.

Point 1 : Désignation du secrétaire de séance

Mr le Maire propose de désigner un secrétaire de séance.

Mme Leblond Nadège se présente.

Elle demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à **l'Unanimité** de désigner Mme Leblond Nadège comme secrétaire de séance.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 2 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 26 mars 2026.

Mr le Maire propose d'approuver le compte-rendu du 26 mars 2026.

Virgile Taver indique qu'il a des questions sur le point 5 de ce PV, concernant la désignation des membres de la commission d'appel d'offres.

Mr le Maire indique qu'une erreur a été commise lors de la mise en place des membres de cette commission et que le point sera abordé à nouveau lors de la mise en place des commissions communales, où la désignation des membres du CAO doit faire l'objet d'une nouvelle délibération.

Mr le Maire demande s'il y a d'autres remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail du compte-rendu du Conseil municipal du 26 mars 2026, après délibération, il a été voté à **l'Unanimité**.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 3 : Délégation de signature pour autorisation d'urbanisme

Monsieur le Maire indique qu'il faut désigner un membre du Conseil municipal afin de signer la demande d'urbanisme qu'il a faite. Il explique que cela ne peut pas être un adjoint et demande aux élus s'il y a des candidats.

Madame Mireille SEGURA se propose, pas d'autre candidat.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de la délégation de signature, après délibération, il a été a voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 4 : Abrogation du règlement intérieur.

Mr le Maire indique qu'un règlement intérieur n'est pas obligatoire pour une commune de la taille de Pompignan, il propose alors au Conseil d'abroger celui mis en place au précédent mandat.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de l'abrogation du règlement intérieur, après délibération, il a été a voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 5 : Création des commissions communales.

Mr le Maire indique qu'il faut créer les commissions communales. Il présente les différentes commissions et demande aux élus dans lesquels ils souhaitent participer. Il précise que les différentes commissions doivent se composer de 5 membres plus le référent, le Maire étant le président de chacune.

Après discussion, les commissions sont composées comme suit :

Intitulés des Commissions	Membres des Commissions
<p align="center">FINANCES ET BUDGET</p> <p><u>Président</u> : FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : SEMENOFF Serge</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LEBLOND Nadège - SEMENOFF Serge - LEROND-PLUQUET Amandine - SEGURA Mireille - MORALES Angélique

<p align="center">AFFAIRES SCOLAIRES - PETITE ENFANCE - JEUNESSE -SPORT</p> <p><u>Président</u> : FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : LEROND-PLUQUET Amandine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LEROND-PLUQUET Amandine - CHAZEL Ema - TAVER Virgile - BANCEL Frédéric - GRELLOIS Irène
<p align="center">ACTEURS ECONOMIQUES - AGRICULTURE - COMMERCE - ARTISANAT - TOURISME</p> <p><u>Président</u> : FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : BAISSADE Matthieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BAISSADE Matthieu - LEBLOND Nadège - MÉJEAN Gilles - CHAZEL Ema - GRELLOIS Irène
<p align="center">CULTURE - COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE - ACTION SOCIALE - BERGERIE DE MONNIER</p> <p><u>Président</u> : Mr. FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : LEBLOND Nadège</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LEBLOND Nadège - TAVER Virgile - LEROND-PLUQUET Amandine - SEGURA Mireille - TEISSONNIERE Daniel
<p align="center">INFRASTRUCTURES - EQUIPEMENT -VOIRIE COMMUNALE</p> <p><u>Président</u> : Mr. FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : BANCEL Frédéric</p>	<ul style="list-style-type: none"> - BAISSADE Matthieu - SÉMENOFF Serge - TAVER Virgile - MÉJEAN Gilles - BANCEL Frédéric
<p align="center">URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ENVIRONNEMENT</p> <p><u>Président</u> : Mr. FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : CRES Sébastien</p>	<ul style="list-style-type: none"> - TAVER Virgile - CRES Sébastien - TEISSONNIERE Daniel - BAISSADE Matthieu - SEGURA Mireille

<p>SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</p> <p><u>Président</u> : Mr. FOUGAIROLLE Michel</p> <p><u>Référent</u> : TAVER Virgile</p>	<ul style="list-style-type: none">- SÉMENOFF Serge- TEISSONNIERE Daniel- BANCEL Frédéric- TAVER Virgile
<p>COMMISSION D'APPELS D'OFFRES</p> <p>(Le Maire + 3 membres du CM)</p>	<ul style="list-style-type: none">- FOUGAIROLLE Michel- LEBLOND Nadège- SÉMENOFF Serge- TAVER Virgile- LEROND-PLUQUET Amandine- BANCEL Frédéric- TEISSONNIERE Daniel

Mr le Maire indique que chacune des commissions doit se réunir dans les 8 jours suivant cette mise en place.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail de la création des commissions communales, après délibération, elle a été voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 6 : Désignation des représentants du TE30.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner les représentants du territoire d'énergies du Gard. Il faut 2 titulaires et 2 suppléants.

Après discussion, les représentants sont :

Titulaires :

- Daniel TEISSONNIERE
- Frédéric BANCEL

Suppléants :

- Angélique MORALES
- Nadège LEBLOND

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner **Amandine LERON-PLUQUET**, Frédéric BANCEL, Angélique MORALES et Nadège LEBLOND représentants du territoire d'énergies du Gard.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 7 : Désignation des représentants du CNAS.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner les représentants du CNAS.

Il faut 1 titulaire.

Après discussion, le représentant est :

Titulaires :

☑Amandine LEROND-PLUQUET

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner Amandine LERON-PLUQUET représentante du CNAS.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 8 : Désignation du référent déontologue.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner un référent déontologue, et précise que c'est une obligation et qu'il nous est proposé qu'un seul organisme.

Il propose donc Monsieur Guy LAICK

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal a pris connaissance en détail la proposition de déontologue, après délibération, elle a été voté à l'**Unanimité**.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 9 : Désignation du correspondant défense.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner un correspondant défense.

Il faut 1 titulaire..

Après discussion, il a été désigné :



Titulaires :

- Frédéric BANCEL

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à **l'Unanimité** de désigner Frédéric BANCEL correspondant défense.

Point 10 : Désignation du représentant Natura 2000.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner un représentant Natura 2000.

Il faut 1 titulaire et 1 suppléant.

Après discussion, il a été désigné :

Titulaires :

- Sébastien CRES

Suppléant :

- Frédéric BANCEL

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à **l'Unanimité** de désigner Sébastien CRES et Frédéric BANCEL représentant Natura 2000.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 11 : Désignation des membres du CCID.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner les membres de la commission communale des impôts directs. Elle est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants.

Mr le Maire propose la liste suivante :

Titulaires :

- BAISSADE Pierre
- BAISSADE Robert
- CAIZERGUES Marcel
- CAUSSE Lilian
- CHAUVET Alain

- Cochaud Marie-Francoise
- DOUMERGUE Jean-Pierre
- FIOL Véronique
- JEANJEAN Nathalie
- SOUCHE Martine
- MAVIOLLE Serge
- MONTEL Emmanuel

Suppléant :

- BANCEL Anette
- BAISSADE Jean-Louis
- ESPERT Renée
- FAVEYROLLES Agnès
- REYNARD Claude
- GAILHARD Denise
- GAYRARD Franck
- HEBRARD Dany
- HESNARD Brigitte
- NOUGUIER Isabelle
- PUECH Danielle
- THEROND Philippe

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner les membres du CCID comme la liste ci-dessus.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 12 : Désignation du représentant de la commission de contrôle Listes électorales.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner un représentant de la commission de contrôle des listes électorales.

Il faut 1 titulaire.

Après discussion, il a été désigné :

Titulaires :

- Ema CHAZEL

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner **Lina CHAZEL** représentant de la commission de contrôle des listes électorales.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 13 : Désignation des représentants du Syndicat Mixte DFCI Salavès Sommiérois.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner les représentants du Syndicat Mixte DFCI Salavès Sommiérois.

Il faut 1 titulaire et 1 suppléant.

Après discussion, les représentants sont :

Titulaires :

➤ Serge SEMENOFF

Suppléants :

➤ Frédéric BANCEL

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner Serge SEMENOFF et Frédéric BANCEL, représentants du Syndicat Mixte des DFCI.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Point 14 : Désignation des représentants des communes forestières.

Mr le Maire indique qu'il faut désigner les représentants des communes forestières.

Il faut 1 titulaire et 1 suppléant.

Après discussion, les représentants sont :

Titulaires :

➤ Serge SEMENOFF

Suppléants :

Nadège LEBLOND

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** de désigner Serge SEMENOFF et Nadège LEBLOND, représentants des communes forestières.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Mr le Maire demande aux parents d'élèves concernés par cette subvention de sortir de la salle, afin de prendre une décision en toute impartialité. Membres du Conseil concernés par cette délibération : Serge SEMENOFF, Fabienne CHARLES et Angélique MORALES.

Point 15 : Subvention AS Collège la Galaberte.

Mr le Maire présente la demande de subvention pour l'association sportive du collège la Galaberte. Il indique que 11 enfants de la commune sont concernés et propose la somme de 30 € par enfant, soit un montant total de subvention de 330 €.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** d'attribuer une subvention de 330 € à l'association sportive du Collège la Galaberte.

Nombre de votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Mr le Maire demande aux parents d'élèves concerné par cette subvention de sortir de la salle, afin de prendre une décision en toute impartialité. Membres du Conseil concerné par cette délibération : Serge SEMENOFF, Fabienne CHARLES.

Point 16 : Subvention voyages scolaires.

Mr le Maire présente la demande de subvention pour le voyage scolaire du collège la Galaberte. Il indique que 6 enfants de la commune sont concernés et propose la somme de 100 € par enfant soit un montant total de subvention de 600 €.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'**Unanimité** d'attribuer une subvention de 600 € pour le voyage scolaire du Collège la Galaberte.

Nombre de votants : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Retour de tout les membres du Conseil.

Point 17 : Motion de soutien TE 30.

Mr le Maire présente la motion de soutien au territoire d'énergie du Gard et propose de l'approuver.

Mr le Maire demande s'il y a des remarques.

Pas de remarques.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à **l'Unanimité** d'approuver la motion de soutien à territoire d'énergie du Gard.

Nombre de votants : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Fin du Conseil municipal à 21 h 50

Le Maire,
Michel Fougairolle

La secrétaire de Séance,
Nadège Leblond